



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU CONSEIL COMMU
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉ**

Envoyé en préfecture le 28/05/2018
Reçu en préfecture le 28/05/2018
Affiché le
ID : 033-200070092-20180522-2018_05_105-DE

SÉANCE DU 22 MAI 2018

2018-05-105 - 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78
Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 16 mai 2018

L'an deux mille dix-huit le vingt deux mai à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle polyvalente - 44 avenue de Libourne à Vayres (33870), sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISSON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Gérard MUSSOT , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sophie CARRERE , Mireille CONTE-JAUBERT , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Hélène ESTRADE , Michel FOULHOUX , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Jocelyne LEMOINE , Pierre MALVILLE , Loïc MAGNAN , Dominique BERNESCUOT , Armand BATTISTON , Annie ESTEBAN , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Armand REIS-FILIPPE , David RESENDÉ , Christian ROBIN , Monique MEYNARD , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Corinne VENAYRE

Absents :

Jean Claude ABANADES, Kléber AUDINET, Nouredine BOUACHERA, Jean Louis D'ANGLADE, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Philippe DURAND-TEYSSIER, Philippe FAURT, Chantal GANTCH, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, James SEYNAT

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Catherine VIANDON pouvoir à Jacques LEGRAND, Gabi HOPER pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Michel GALAND pouvoir à Monique JULIEN, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Bruno LAVIDALIE pouvoir à Fabienne KRIER, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Gérard MOULINIER pouvoir à Annie POUZARGUE, Paquerette PEYRIDIEUX pouvoir à Georges DELABROY, Agnès SEJOURNET pouvoir à Thierry MARTY, Michel VACHER pouvoir à Hélène ESTRADE

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

FINANCES ET FISCALITE

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2017 - BUDGET PRINCIPAL ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION N°2018.04.066 EN DATE DU 3 AVRIL 2018

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente, en charge des finances et de la fiscalité,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 29 novembre 2016 qui prononce la fusion de La Cali et de la Communauté de Communes du Sud-Libournais et l'extension aux 7 communes, membres de la Communauté de Communes du Brannais,

Vu la délibération n°2016.12.165 en date du 13 décembre 2016 qui fixe les modalités d'intégration des résultats de la Communauté de Communes du Brannais,

Vu la délibération n°2018.04.066 en date du 3 avril 2018 qu'il convient d'annuler,

Vu la demande de la Trésorerie principale en date du 5 avril 2018 de procéder à l'affectation du résultat 2017 du budget principal de La Cali en tenant compte du résultat de clôture de l'ex-Communauté des communes du Brannais,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 17 mai 2018,

Vu l'avis de la Commission « finances et fiscalité » en date du 14 mai 2018,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (62 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire procède à l'affectation définitive du résultat 2017 de la section de fonctionnement du budget principal :

Budget principal

I- Rappel des résultats Cali 2017		Résultats CC Brannais	Cumul résultats définitifs 2017
Résultat section de fonctionnement			
Résultat de l'exercice – excédent	4 729 973.13 €	428 115.24 €	5 158 088.37 €
Résultat de l'exercice antérieur (002)	2 000 000.55 €		
Résultat de clôture à affecter	6 729 973.68 €	428 115.24 €	7 158 088.92 €
Besoin réel de financement – section investissement			
Résultat section investissement – déficit	- 851 582.33 €	- 429 247.13 €	- 1 280 829.46 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	969 829.89 €		969 829.89 €
Résultat comptable cumulé	118 247.56 €	- 429 247.13 €	- 310 999.57 €
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	2 361 667.47 €		2 361 667.47 €
Recettes d'investissement restant à réaliser	3 528 300.00 €		3 528 300.00 €
Solde des restes à réaliser	1 166 632.53 €		1 166 632.53 €
Besoin (-) réel de financement		- 429 247.13 €	

Excédent (+) réel de financement	1 284 880.09 €		
Envoyé en préfecture le 28/05/2018 Reçu en préfecture le 28/05/2018 Affiché le ID : 033-200070092-20180522-2018_05_105-DE			
II- Affectation des résultats			
Affectation du résultat de fonctionnement			
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	/	429 247.13 €	
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	5 729 973.68 €		6 159 220.81 €
Total 1068	5 729 973.68 €	429 247.13 €	6 159 220.81 €
En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)	1 000 000.00 €	- 1 131.89 €	998 868.11 €
Report D 001 :	118 247.56 €	- 429 247.13 €	-310 999.57 €

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
/	998 868.11 €	- 310 999.57 €	+ 6 159 220.81 €	

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le 28 mai 2018
Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



Envoyé en préfecture le 28/05/2018

Reçu en préfecture le 28/05/2018

Affiché le



ID : 033-200070092-20180522-2018_05_105-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU CONSEIL COMMU
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉ**

Envoyé en préfecture le 28/05/2018
Reçu en préfecture le 28/05/2018
Affiché le
ID : 033-200070092-20180522-2018_05_106-BF

SÉANCE DU 22 MAI 2018

2018-05-106 – 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 16 mai 2018

L'an deux mille dix-huit le vingt deux mai à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle polyvalente - 44 avenue de Libourne à Vayres (33870), sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Gérard MUSSOT , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sophie CARRERE , Mireille CONTE-JAUBERT , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Hélène ESTRADE , Michel FOULHOUX , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Jocelyne LEMOINE , Pierre MALVILLE , Loïc MAGNAN , Dominique BERNESCUIT , Armand BATTISTON , Annie ESTEBAN , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Armand REIS-FILIPPE , David RESENDÉ , Christian ROBIN , Monique MEYNARD , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Corinne VENAYRE

Absents :

Jean Claude ABANADES, Kléber AUDINET, Nouredine BOUACHERA, Jean Louis D'ANGLADE, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Philippe DURAND-TEYSSIER, Philippe FAURT, Chantal GANTCH, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, James SEYNAT

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Catherine VIANDON pouvoir à Jacques LEGRAND, Gabi HOPER pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Michel GALAND pouvoir à Monique JULIEN, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Bruno LAVIDALIE pouvoir à Fabienne KRIER, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Gérard MOULINIER pouvoir à Annie POUZARGUE, Paquerette PEYRIDIEUX pouvoir à Georges DELABROY, Agnès SEJOURNET pouvoir à Thierry MARTY, Michel VACHER pouvoir à Hélène ESTRADE

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

FINANCES ET FISCALITE
BUDGET PRINCIPAL : DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente, en charge des finances et de la fiscalité,

Cette décision modificative a pour objet :

- l'intégration des résultats de clôture de l'ex-communauté des communes du Brannais ;
- le montant définitif de la DGF (notifié le 04/04/18) et le remboursement de DGF trop perçue en 2017 ;
- les rôles supplémentaires de taxes foncières 2017 perçus à ce jour.

Vu l'actualisation de l'affectation du résultat 2017 du budget principal de La Cali tenant compte du résultat de clôture de l'ex-Communauté des communes du Brannais,

Vu la notification des montants définitifs de la dotation globale de fonctionnement (DGF),

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 17 mai 2018,

Vu l'avis de la Commission « finances et fiscalité » en date du 14 mai 2018,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (62 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Il est proposé au Conseil communautaire d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à effectuer les virements suivants :

Budget principal – DM n°1

Section de Fonctionnement					
Chapitre	Sens	Objet	BP 2018	DM n°1	Total BP 2018
67	Dépenses	Charges exceptionnelles	22 000,00 €	+ 53 900,00 €	75 900,00 €
023		Virement à la section d'investissement	4 058 305,01 €	- 152 808,89 €	3 905 496,12 €
022		Dépenses imprévues	500 000,00 €	- 400 000,00 €	100 000,00 €
Total des dépenses				- 498 908,89 €	
73	Recettes	Impôts et Taxes	37 321 659,00 €	+ 10 696,00 €	37 332 355,00 €
74		Dotations et participations	13 325 879,78 €	- 508 473,00 €	12 817 406,78 €
002		Résultat de Fonctionnement reporté	1 000 000,00 €	- 1 131,89 €	998 868,11 €
Total des Recettes				- 498 908,89 €	

Section de d'Investissement					
Chapitre	Sens	Objet	BP 2018	DM n°1	Total BP 2018
020	Dépenses	Dépenses imprévues	500 000,00 €	- 152 808,89 €	347 191,11 €
001		Solde d'exécution section d'investissement reporté	0 €	+ 310 999,57 €	310 999,57 €
Total des dépenses				+ 158 190,68 €	
10	Recettes	Excédent de fonctionnement capitalisé	5 729 973,68 €	+ 429 247,13 €	6 159 220,81 €
021		Virement de la section de Fonctionnement	4 058 305,01 €	- 152 808,89 €	3 905 496,12 €
001		Solde d'exécution section d'investissement reporté	118 247,56 €	- 118 247,56 €	0 €
Total des Recettes				+ 158 190,68 €	

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le 28 mai 2018
Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du
Libournais



Envoyé en préfecture le 28/05/2018

Reçu en préfecture le 28/05/2018

Affiché le



ID : 033-200070092-20180522-2018_05_106-BF



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU CONSEIL COMMU
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉ**

Envoyé en préfecture le 28/05/2018
Reçu en préfecture le 28/05/2018
Affiché le
ID : 033-200070092-20180522-2018_05_107-DE

SÉANCE DU 22 MAI 2018

2018-05-107 - 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 16 mai 2018

L'an deux mille dix-huit le vingt deux mai à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle polyvalente - 44 avenue de Libourne à Vayres (33870), sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Gérard MUSSOT , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sophie CARRERE , Mireille CONTE-JAUBERT , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Hélène ESTRADE , Michel FOULHOUX , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Jocelyne LEMOINE , Pierre MALVILLE , Loïc MAGNAN , Dominique BERNESCU , Armand BATTISTON , Annie ESTEBAN , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Armand REIS-FILIPPE , David RESENDÉ , Christian ROBIN , Monique MEYNARD , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Corinne VENAYRE

Absents :

Jean Claude ABANADES, Kléber AUDINET, Nouredine BOUACHERA, Jean Louis D'ANGLADE, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Philippe DURAND-TEYSSIER, Philippe FAURT, Chantal GANTCH, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, James SEYNAT

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Catherine VIANDON pouvoir à Jacques LEGRAND, Gabi HOPER pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Michel GALAND pouvoir à Monique JULIEN, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Bruno LAVIDALIE pouvoir à Fabienne KRIER, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Gérard MOULINIER pouvoir à Annie POUZARGUE, Paquerette PEYRIDIEUX pouvoir à Georges DELABROY, Agnès SEJOURNET pouvoir à Thierry MARTY, Michel VACHER pouvoir à Hélène ESTRADE

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

FINANCES ET FISCALITE

RÉGIE D'AVANCES ET DE RECETTES SÉJOURS ET ACTIVITÉS JEUNESSE DE L'EX-COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DU SUD LIBOURNAIS : DEMANDE DE DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ ET DE REMISE GRACIEUSE

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des finances et de la fiscalité,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles R.1617-1 à R.16-18 relatifs à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et des établissements publics locaux,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et notamment son article 22,

Vu le décret n°2008-227 du 5 mars 2008 modifié relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs,

Vu l'arrêté ministériel du 3 septembre 2001 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et au montant de cautionnement imposé à ces agents,

Vu l'instruction codificatrice 06-031-A-B-M du 21 avril 2006 relative aux régies de recettes, d'avances et de recettes et d'avances des collectivités locales et des établissements publics locaux,

Vu la décision du Président de la Communauté des communes du Sud Libournais, en date du 3 Juin 2003, créant la régie d'avances et de recettes pour les séjours et activités de l'enfance et jeunesse du Sud Libournais,

Vu le rapport du receveur en date du 6 mars 2017 constatant un déficit de 156.80 € sur la régie d'avances,

Vu l'ordre de reversement émis par la Communauté d'agglomération du Libournais à l'encontre du régisseur, sur la base du rapport précité,

Vu la demande en date du 12 avril 2018 de sursis à versement, de remise gracieuse et de décharge de responsabilité formulée par le régisseur,

Considérant que le déficit est lié à la non production de justificatifs et qu'une demande de décharge de responsabilité et de remise gracieuse a été sollicitée par le régisseur (*la décharge de responsabilité ne peut être fondée que sur des circonstances de force majeure, définie par l'article n°1148 du Code Civil comme un événement qui réunit trois caractères : extériorité, imprévisibilité, et irresistibilité*),

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 14 mai 2018,
Vu l'avis de la commission « finances et fiscalité » en date du 14 mai 2018,

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité** (62 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de donner un avis favorable à la demande de décharge de responsabilité et de remise gracieuse du régisseur à hauteur de 156.80 € pour le déficit constaté suite à la non présentation de justificatifs.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le 28 mai 2018
Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais





**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU CONSEIL COMMU
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉ**

Envoyé en préfecture le 28/05/2018
Reçu en préfecture le 28/05/2018
Affiché le
ID : 033-200070092-20180522-2018_05_108-DE

SÉANCE DU 22 MAI 2018

2018-05-108 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 16 mai 2018

L'an deux mille dix-huit le vingt deux mai à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle polyvalente - 44 avenue de Libourne à Vayres (33870), sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Gérard MUSSOT , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sophie CARRERE , Mireille CONTE-JAUBERT , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Hélène ESTRADE , Michel FOULHOUX , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Jocelyne LEMOINE , Pierre MALVILLE , Loïc MAGNAN , Dominique BERNESCUIT , Armand BATTISTON , Annie ESTEBAN , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Armand REIS-FILIPPE , David RESENDÉ , Christian ROBIN , Monique MEYNARD , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Corinne VENAYRE

Absents :

Jean Claude ABANADES, Kléber AUDINET, Nouredine BOUACHERA, Jean Louis D'ANGLADE, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Philippe DURAND-TEYSSIER, Philippe FAURT, Chantal GANTCH, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, James SEYNAT

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Catherine VIANDON pouvoir à Jacques LEGRAND, Gabi HOPER pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Michel GALAND pouvoir à Monique JULIEN, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Bruno LAVIDALIE pouvoir à Fabienne KRIER, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Gérard MOULINIER pouvoir à Annie POUZARGUE, Paquerette PEYRIDIEUX pouvoir à Georges DELABROY, Agnès SEJOURNET pouvoir à Thierry MARTY, Michel VACHER pouvoir à Hélène ESTRADE

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

FINANCES ET FISCALITE

RÉGIE D'AVANCES ET DE RECETTES SÉJOURS ET ACTIVITÉS JEUNESSE DU SUD LIBOURNAIS : DEMANDE DE DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ ET DE REMISE GRACIEUSE

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des finances et de la fiscalité,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles R.1617-1 à R.16-18 relatifs à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et des établissements publics locaux,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et notamment son article 22,

Vu le décret n°2008-227 du 5 mars 2008 modifié relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs,

Vu l'arrêté ministériel du 3 septembre 2001 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et au montant de cautionnement imposé à ces agents,

Vu l'instruction codificatrice 06-031-A-B-M du 21 avril 2006 relative aux régies de recettes, d'avances et de recettes et d'avances des collectivités locales et des établissements publics locaux,

Vu la décision du Président de la Communauté d'agglomération du Libournais, en date du 10 janvier 2017, créant la régie d'avances et de recettes pour les séjours et activités de l'enfance et jeunesse du Sud Libournais,

Vu le rapport du receveur, en date du 9 novembre 2017, constatant un déficit de 83.45 € sur la régie d'avances,

Vu l'ordre de reversement émis par la Communauté d'agglomération du Libournais à l'encontre du régisseur, sur la base du rapport précité,

Vu la demande en date du 12 avril 2018 de sursis à versement, de remise gracieuse et de décharge de responsabilité formulée par le régisseur,

Considérant que le déficit est lié à la non production de justificatifs et qu'une demande de décharge de responsabilité et de remise gracieuse a été sollicitée par le régisseur (*la décharge de responsabilité ne peut être fondée que sur des circonstances de force majeure, définie par l'article n°1148 du Code Civil comme un événement qui réunit trois caractères : extériorité, imprévisibilité, et irrésistibilité*),

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 14 mai 2018,
Vu l'avis de la commission « finances et fiscalité » en date du 14 mai 2018,

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité** (62 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de donner un avis favorable à la demande de décharge de responsabilité et de remise gracieuse du régisseur à hauteur de 83.45 € pour le déficit constaté.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le 28 mai 2018
Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du
Libournais

